



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION N° 35 - OCTOBRE 2023

L'édito du Maire : «La Ville se transforme pour améliorer votre environnement et votre sécurité »

Chères Prémesquoises, chers Prémesquois,

L'été a été intense sur plusieurs fronts.

Nous avons tout d'abord connu les inondations du 20 juin qui ont fait l'objet d'une reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle très rapidement. J'ai également demandé à la MEL d'établir un audit sur nos circulations hydrauliques pour faire en sorte que les impacts soient moins importants si cela se reproduisait.

Sur un autre plan, la séquence estivale a donné lieu à de nombreux travaux, fruits de nos négociations avec la MEL autour du PPI (Plan Pluriannuel d'Investissements) voirie et assainissement :

RUE CHARLES DE GAULLE

- restriction de la chaussée et aménagement d'une zone 30 depuis la rue Marguerite de Flandre à la rue du Couvent
- modification du régime de priorités afin que les rues Marguerite Flandre, Couvent, Retour, Domaine de la Ferme soient traités en priorité à droite; ce qui participera à réduire les vitesses en sus des 3 plateaux surélevés
- réalisation de bandes cyclables suggérées dont l'aménagement apportera une sécurisation des cyclistes
- réalisation d'un trottoir traversant avec le carrefour du Domaine de la Ferme favorisant la mobilité douce de cette impasse pour rejoindre le cœur de ville.

RUE DES ÉCOLES

- aménagement en zone 30
- mise en place d'un sens unique à l'angle de la rue Pasteur vers la rue du Couvent,
- instauration d'un contre-sens cyclable et d'une zone 30
- création de 7 places de stationnement
- élargissement du trottoir face à l'école pour la sécurité des enfants et de leur famille et pour favoriser l'entrée et la sortie de l'école.

L'ensemble de ces opérations représente une enveloppe budgétaire pour la MEL de 2,867M €. D'autres aménagements sont prévus dans les mois et années à venir dans d'autres quartiers de la commune comme ce sera le cas le 9 octobre prochain avec la reprise des travaux d'assainissement rue Louis Pasteur pour une période de plusieurs mois. Comme précédemment, les riverains seront bien évidemment sensibilisés en amont.

Notre objectif, avec la MEL, reste le même : améliorer la qualité et la sécurité des voiries, moderniser et optimiser nos réseaux d'assainissement.



Écrire au maire : maire.premesques@outlook.fr

Avec l'équite, notailisis Pour vons.

> Yvan HUTCHINSON Maire de Prémesques Conseiller Métropolitain Conseiller Régional

ENVIRONNEMENT

CHANGEMENT DU COUVERCLE DES BACS DE COLLECTE D'EMBALLAGES RECYCLABLES



Début octobre, vous recevrez dans vos boîtes aux lettres un flyer informant du changement de couvercle des bacs de déchets recyclables (emballages ménagers, verre et papiers). Le nouveau couvercle sera de

couleur jaune, et ce dans toute la Métropole. Ce nouveau couvercle n'entraînera aucune modification du geste de tri. Pour faciliter et réaliser cette intervention, il vous sera demandé de bien vouloir laisser votre bac devant votre habitation, même si celui-ci ne contient pas de déchets et cela tant qu'il n'aura pas de couvercle jaune (ceci peut prendre quelques jours).

Le changement de couvercle est une obligation nationale afin d'uniformiser le tri en France et la MEL se met en règle. Le tri ne change pas, cependant tout sera dans un seul bac décloisonné. Parallèlement au changement de couvercle, un nouvel autocollant sera apposé sur le bac de déchets, précisant ce qu'il convient d'y mettre. Le verre en fait encore partie, tant que les P.A.V. (Points d'Apports Volontaires) ne sont pas en place, ce qui, pour Prémesques, devrait intervenir en 2025.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter les services de la MEL au 0800 711 771.

COMPOSTAGE

« Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas! »



Dès le 1^{er} janvier 2024, chaque foyer devra trier ses biodéchets : épluchures, restes de repas... Le tri deviendra obligatoire pour les particuliers, collectivités et industriels conformément à la réglementation européenne et à la <u>loi</u>

anti-gaspillage de 2020.

Un tiers de nos poubelles sont des biodéchets! En compostant, on réduit d'un tiers le volume initial de nos déchets. Soit 150 kg de déchets en moins par foyer et par an.

Le compostage est une pratique complémentaire permettant de fabriquer notre propre compost naturel pour fertiliser notre sol et nos plantes, qui réduira le volume de nos déchets et limitera ainsi les impacts environnementaux.

Selon votre type d'habitation (maison individuelle ou appartement avec ou sans balcon), vous pouvez opter pour un composteur en bois ou un lombricomposteur individuel. Si vous habitez en immeuble ou avez un jardin partagé à proximité, il vous sera possible de passer au composteur collectif.

DÉSHERBEUR A AIR CHAUD PULSÉ

La commune a fait l'acquisition d'un nouveau désherbeur à air chaud pulsé pour réaliser un désherbage thermique, sans produits chimiques et avec 94% d'air. Ce procédé permet de désherber très rapidement et efficacement pour accélérer considérablement les vitesses de travail.

Cette machine sera principalement utilisée au niveau du cimetière, mais aussi des caniveaux et pavages pour une meilleure efficacité dans la lutte des adventices.



INTERGÉNÉRATION

L'ECOLE AU JARDIN

Voilà déjà un mois que les 176 enfants ont repris le chemin de l'école.

Au printemps dernier, les 43 élèves de GS et CP sont allés aux



Jardins Familiaux où 4 jardiniers bénévoles les attendaient. Plantations de potirons, potimarrons, haricots, tomates, semis de carottes, questions / réponses... Les jardiniers ont sensibilisé

les enfants sur l'importance de manger des légumes frais pour être en bonne santé et d'utiliser les plantes et insectes que l'on trouve dans la nature pour protéger les légumes des maladies plutôt que d'utiliser des pesticides ou produits chimiques. Courant juin, ils ont pu déposer des larves de coccinelles et voir l'évolution de leurs plantations. En ce mois de septembre, ils ont récolté les légumes. Courant octobre, une matinée sera organisée pour les cuisiner à l'école.

Un grand merci aux maîtresses Delphine et Lydie, Francine (ATSEM), Léa (service civique), les jardiniers bénévoles Georgine, Claude, Alain et Hervé ainsi que les parents d'élèves accompagnants sans qui ces journées n'auraient pu avoir lieu.



CENTENAIRE



Roger Six a fêté ses 100 ans cet été entouré de ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants et de ses amis. Né le 20 juillet 1923 à Pérenchies, Roger Six s'est installé en 1974 rue du Retour en tant que maraîcher. Il a été également laitier ambulant jusqu'en 2001 sur la métropole lilloise. A l'occasion de sa fête d'anniversaire, Monsieur le Maire lui a remis la médaille de la ville et un panier gourmand.

<u>LIBRE ACCÈS A LA SALLE DE SPORTS POUR LES ADOS</u>

Avis aux enfants prémesquois âgés de 8 à 14 ans : possibilité d'accéder à la salle de sports les mardis et jeudis (hors vacances scolaires) de 16h45 à 18h15 en présence d'un personnel municipal, sous condition de fournir une autorisation parentale.



CADRE DE VIE

TROTTINETTES ET VÉLOS ELECTRIQUES

Des trottinettes électriques et des vélos à assistance électrique (VAE) en libre-service arriveront en fin d'année à Prémesques. Prémesques fait en effet partie des 68 communes de la métropole qui ont fait le choix d'implanter ce nouveau service dans leur territoire. Deux opérateurs rompus à ce type de prestations ont été retenus par la MEL suite à l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) qu'elle a lancé en mars dernier : LIME.

Il s'agit donc de services privés qui n'ont aucun lien avec le réseau de transport public Ilévia, mais qui sont complémentaires au service V'lille. Les deux opérateurs proposeront 4 000 vélos à assistance électrique et 2 400 trottinettes électriques dans l'ensemble du territoire métropolitain d'ici la fin d'année 2023.



STATIONNEMENTINTERDIT SUR LES TROTTOIRS



Le stationnement sur trottoir est classé très gênant (passible d'une contravention de 135€) depuis le décret 2015-808 du 2 juillet 2015 dont l'objet est l'adaptation des règles de

circulation routière en vue de sécuriser et favoriser le cheminement des piétons (voir article R417-11 du Code la Route).

JARDINS FAMILIAUX

Des parcelles de jardins sont disponibles. Si vous êtes intéressés, déposez votre demande en mairie à l'attention du de président



l'Association des Jardins Familiaux de Prémesques

ENQUÊTE PUBLIQUE



Une enquête publique portant sur le projet de révision du PLU de la MEL aura lieu du mardi 3 octobre 9h au mardi 7 novembre 2023 17h30.

Pendant cette période, le public pourra consulter le

dossier sous forme dématérialisée à l'adresse suivante : https:// www.registre-numerique.fr/plu3-mel. Toutes les informations pratiques sur le déroulement de l'enquête figurent dans l'avis d'enquête.

SOLIDARITÉ

APPEL AUX BÉNÉVOLES

Visite de convivialité pour nos aînés : Le CCAS lance un appel aux



bénévoles! Le principe est simple: donner un peu de son temps à des personnes âgées isolées ou handicapées pour égayer leurs journées et leur apporter un peu de réconfort.

Le bénévole engagé dans cette démarche intervient au domicile de la personne pour lui tenir compagnie, organiser avec elle un temps de loisirs, lecture ou promenade si l'état de santé de la personne le permet. Le jour et la plage horaire de la visite du bénévole sont alors fixés en accord avec la personne concernée. Ce temps de convivialité rompt l'isolement mais le bénévole ne remplace en aucun cas un service de soins ou d'aide à domicile. Seuls son temps et son sourire sont requis! Alors, si vous souhaitez apporter un peu de bonheur à nos aînés, lancezvous! Contactez la mairie.

Banque alimentaire : La commune organise une collecte de pro-



duits d'hygiène et de denrées alimentaires non périssables, en mairie du 20 au 25 novembre, ainsi gu'une collecte à domicile le samedi 25 novembre matin. Soyons généreux pour BANQUES ALIMENTAIRES battre les records des années précédentes! Si vous souhaitez nous aider

pour la collecte, faites-vous connaître en mairie ou par mail : mairie@premesques.fr D'avance un grand merci!

ATELIERS INFORMATIQUE

Les bénévoles Henri et Marc continuent de proposer leur aide en informatique / numérique aux Prémesquois qui le souhaitent. Ils interviennent sur RDV à domicile ou à la mairie. Les demandes doivent être faites auprès de l'accueil de la mairie.

OCTOBRE ROSE

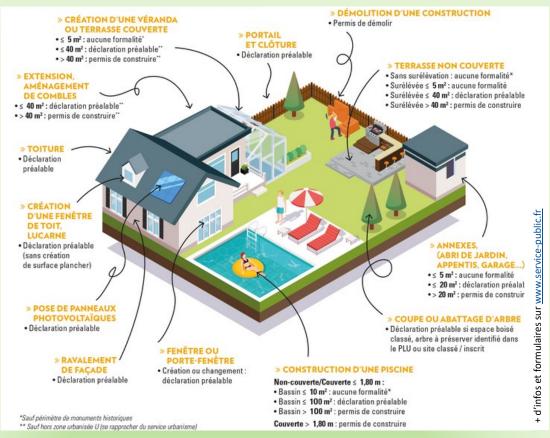
Cette année encore, deux associations prémesquoises organisent chacune un évènement dans le cadre d'Octobre Rose, mois de sensibilisation du dépistage du cancer du sein.

Mes Amis Mes Amours débute le mois d'octobre en organisant la désormais mythique Yul : course de 10 km et marche de 6,5 km. Cet événement sportif solidaire a pour but but de rappeler l'importance du sport pour la santé et de récolter des fonds qui aideront directement les malades du cancer du sein. Les bénéfices du dimanche 1^{er} octobre serviront à financer des prothèses capillaires et des brassières de sport postmastectomie aux patientes qui ne peuvent pas se les offrir. Pour faire un don: www.donnerenligne.fr/mes-amis-mes-amours/faireun-don

Rendez-Vous Nature et Fleurs continue son partenariat avec Mon Bonnet Rose en participant au Challenge Mon Bonnet Rose les 13 et 14 octobre prochains. Ce challenge couture national consiste à confectionner le maximum de bonnets chimio. Des bénévoles collectent des tee-shirts durant le mois de septembre pour leur donner une seconde vie puis les transformer en bonnets chimio qui seront distribués dans de nombreux centres d'oncologie français. Si vous souhaitez offrir un peu de votre temps (minimum 2h) en les aidant, plusieurs actions sont possibles : découper, assembler, coudre, ou animer. Pour cela merci de contacter Brigitte par mail brigittebulot@outlook.fr ou par téléphone au 06.87.05.33.87

AUTORISATIONS D'URBANISME

Vous avez un projet de construction, de démolition, d'extension, de piscine, de clôture, de transformation de votre garage... ? Que ce soit dans le cas d'une demande de permis de construire (PC) ou d'une déclaration préalable aux travaux (DP), découvrez les travaux que vous pouvez effectuer et les autorisations associées.



Vous pouvez déposer vos demandes d'autorisation d'urba-personnes qui le souhaitent. nisme et suivre l'état d'avancement de l'instruction sur le En l'absence d'autorisation d'urbanisme, le pétitionnaire est portail de la MEL https://gnau.lillemetropole.fr/gnau/

Le GNAU est le Guichet Numérique des Autorisations d'Ur- dispositions du PLU. banisme. Il vous permet via votre espace personnel de dépo- Le projet peut être soumis à permis de construire (entre 20 ser et suivre en ligne et en toute sécurité vos demandes et 40 m²) si le projet dépasse les seuils imposant un recours d'autorisation d'urbanisme : déclarations préalables de tra- à architecte (150m² pour l'habitation). vaux, permis de construire, permis de démolir, permis La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la d'aménager, certificats d'urbanisme.

Un dépôt papier reste toutefois possible en Mairie pour les règles d'urbanisme.

tenu de respecter la règlementation en vigueur ainsi que les

Ville de vérifier la conformité des travaux par rapport aux

AGENDA

Samedi 7 et dimanche 8 octobre : Portes Mercredi 8 novembre de 8h30 à 12h : Perouvertes des ateliers d'Artistes et 10 ans de manence administrative et juridique assul'AAPP à la Maison des Associations.

ciation RDV Couture à la salle Saint-Laurent.

Samedi 20 de 11h à 18h et dimanche 21 Mercredi 15 novembre de 8h30 à 12h : Peroctobre de 10h à 18h : Salon du Bien-être & manence administrative et juridique assu-Créateurs à la Salle Saint Laurent. Entrée rée par Daniel GELOEN juriste bénévole. gratuite.

sang à Pérenchies. Prenez RDV sur https:// Alimentaire. mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

rée par Daniel GELOEN juriste bénévole.

du Challenge Mon Bonnet Rose par l'Asso- tion du 11 Novembre rdv devant le Monument aux Morts pl. Jean-Baptiste Lebas.

Samedi 25 novembre matin : Collecte à do-Samedi 28 octobre de 8h à 13h: Don du micile et en mairie au profit de la Banque

Vendredi 1er de 18h à 21h, samedi 2 de 10h à 19h et dimanche 3 décembre de 10h à 18h : Salon Artisanal et Artistique par Vendredi 13 et samedi 14 octobre : Les 24h Samedi 11 novembre à 11h : Commémora- l'AAPP à la Salle Saint Laurent. Entrée gra-

> Samedi 16 décembre matin : Distribution du colis de Noël aux séniors en mairie.

Samedi 16 décembre après-midi : Animation et venue du Père-Noël.

Samedi 30 décembre de 8h à 13h : Don du sang à Pérenchies. Prenez RDV sur https:// mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Mairie de Prémesques

Place Jean-Baptiste Lebas - 59840 Prémesques Tél: 03 20 08 82 10 mairie@premesques.fr

Ouverte : lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 8h30 -12h / 14h -17h, (jusque 18h30 le lundi) mardi : 14h- 17h, samedi 8h30 - 11h30

Mentions légales : Directeur de la publication - Yvan HUTCHINSON Ne pas jeter sur la voie publique. Tirage : 900 ex. Imprimé sur des papiers issus de forêts gérées durablement



